

PROFESSION DE FOI
CANDIDATURE AU COLLEGE ORDINAL
DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX



Mesdames et Messieurs les Bâtonniers,

Chères Consœurs, Chers Confrères

C'est avec une profonde conviction que je vous soumetts le sens de ma candidature aux prochaines élections du collège ordinal du Conseil National des Barreaux, en qualité d'ancien Bâtonnier.

Colonne vertébrale de notre profession, cette institution est notre boussole ! Artisan de nos règles, elle est le noble héritage de consœurs et confrères ayant œuvré à son architecture, nous avons le devoir de transmission, d'évolution en considération des défis sociétaux.

Engagée, avocate depuis 1994, j'ai mené études, vie familiale et vie professionnelle comme beaucoup d'entre nous. Avant d'être avocate, je suis d'abord une mère de 5 enfants respectivement âgés de 40, 36, 35, 33 et 22 ans qui a commencé très tôt cette noble responsabilité. J'ai dû précocement faire face à un destin jalonné de défis de toutes sortes, m'obligeant à puiser au fond de moi pour trouver les ressources nécessaires à une réussite familiale compatible avec une réussite professionnelle exigeante plus particulièrement pour la femme.

J'ai longtemps exercé à titre individuel jusqu'en 2014, avant de vivre l'expérience d'une grande structure, en devenant associée de DS AVOCATS, cabinet parisien, où j'ai la responsabilité du bureau réunionnais. J'ai créé depuis 2019 une AARPI, dont je suis l'une des associées, et dont la devise est de servir l'humain !

J'ai donc appréhendé les différents modes d'exercice dans leur ensemble.

Au crépuscule de ma carrière professionnelle, pétrie de ma passion, compagne fidèle de mes moments de vie quels qu'ils soient, je suis dans la transmission de valeurs, celle d'une femme, d'une mère, d'une avocate, d'un ancien bâtonnier qui a su s'adapter aux mutations réglementaires de notre profession.

En vous soumettant ma candidature, je souhaite apporter ma modeste et indéfectible contribution à l'œuvre entreprise par celles et ceux qui ont eu l'immense honneur en qualité de membre du Conseil National des Barreaux, de devenir les architectes de nos règles professionnelles.

Celle-ci s'inscrit dans un esprit de continuité, de dévouement et d'humanité !

En vous remerciant de votre confiance !

Votre bien dévouée.

Léopoldine SETTAMA-VIDON